

80 ANS APRÈS, LE GÉNOCIDE DES ROMS MÉRITE RECONNAISSANCE

COMMUNIQUÉ
PARIS, LE 10 AVRIL 2025

Début avril 2025, à l'occasion de la Journée internationale des Roms, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) soutient la vague d'interpellation des député-e-s pour la reconnaissance du génocide des Roms et des Voyageurs perpétré par les nazis.

Il y a quatre-vingts ans que les crimes de génocide ont été révélés, lors de l'ouverture des centres d'extermination que les nazis avaient ouverts dans les territoires polonais : Auschwitz-Birkenau, Belzec, Chelmno, Majdanek, Sobibór, Treblinka. La population juive européenne, singulièrement à l'Est, mais aussi les Roms et Voyageurs de toute l'Europe, ont été assassinés : femmes, enfants, hommes, toutes celles et tous ceux que les nazis considéraient comme des sous-humains, des « Stucks » à traiter pour que leurs territoires en soient libérés.

La commémoration douloureuse de l'extermination des juifs d'Europe doit être aussi celle de la prise en compte de ce génocide qu'a subi la communauté des Roms et Voyageurs. La LDH demande à la représentation nationale d'enfin reconnaître le crime et faire que non seulement la mémoire nationale honore les victimes, mais aussi que le travail historique puisse ne se voir opposer aucun obstacle.

Il sera ainsi possible de prendre toute la mesure de l'enchaînement qui va du contrôle policier et administratif existant au cours des années d'avant la Seconde Guerre mondiale aux camps d'internement ouverts par le gouvernement de Vichy, et, enfin, jusqu'à la déportation et le massacre dès leur arrivée dans les camps d'extermination.

La LDH appuie la campagne du collectif Zor nommée « Des jeunes Roms et Voyageurs interpellent les députés sur les réseaux sociaux », avec des capsules vidéos qui leur donnent la parole : dans un contexte de montée en puissance de l'extrême droite, et de banalisation de l'antisémitisme, elles et ils tirent la sonnette d'alarme et demandent que le génocide dont leurs ancêtres ont été victimes soit reconnu dans la loi.

La LDH considère que l'actualité politique montre l'importance de rappeler le passé terrible et de combattre les résurgences et le maintien des discriminations envers les Gitans, Roms, Manouches, Sintis, Yéniches et Voyageurs. C'est ce que dit la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) dans l'un de ses derniers rapports. La LDH alerte au demeurant contre le risque d'un retour de la proposition de loi Albertini, récemment retirée mais avec l'annonce d'un groupe de travail amorcé par le ministère de l'Intérieur et du dépôt d'une nouvelle proposition de loi transpartisane. Comme d'habitude au nom d'une sécurité devenue vertu première des divers avatars de droite et d'extrême droite, les dispositions envisagées ne visent pas moins qu'à l'éradication du mode de vie des itinérant-e-s, c'est-à-dire une élimination culturelle.



La LDH appelle les député-e-s à discuter et voter un projet de loi pour la reconnaissance du génocide des Roms et des Voyageurs, à l'instar du parlement européen en 2015 et du Conseil de l'Europe.

COMMUNIQUÉ

LDH

Fondée en 1898

